Embry est un village qui a su préserver une ambiance pittoresque avec ses fermes, ses gués, ses nombreuses voyettes à l'ombre des sous-bois. Cette balade vous emmènera de la chapelle « antillaise » au hameau pittoresque de Saint-Wandrille et vous profiterez ainsi de la tranquillité bocagère du sentier.

Le Château d'Embry :

Martin Félix Gallet, Maire d'Embry, Conseiller d'arrondissement, se fait bâtir le château en 1879 avant de décéder le 23 décembre de la même année, à l'âge de 66 ans. La propriété passe ensuite, par alliance, à la famille Delacourt. En 1891, l'architecte hesdinois Clovis Normand est chargé d'ajouter au château un pavillon comprenant des salons de réception, des bains, des WC et une buanderie.

L'Eglise Saint-Martin d'Embry :

Construite à la fin du XV^{e} siècle, l'église est surtout remarquable par ses larges fenêtres aux remplages et meneaux de pierre très variés. Les murs de la nef comportent une curiosité : un graffiti composé de chiffres et nommé *le carré magique*. La nef (hormis ses voûtes) est la partie la plus ancienne de l'édifice, construite avant 1507. En 1826, la foudre frappe l'église et détruit son clocher. Jusqu'en 1850, la cloche sera suspendue à un arbre du cimetière que l'on avait abattu dans la forêt de Lebiez ! La tradition orale le donnait comme étant assez haut pour être vu de Lebiez et de Fressin, ce qui paraît assez douteux.

La Chapelle Notre-Dame de Lourdes :

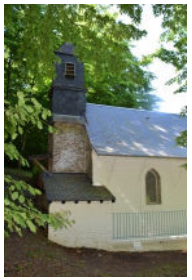

Perchée dans les bois, sur un promontoire le long de la route qui serpente d'Embry vers Lebiez, la chapelle bâtie en brique et fer forgé blanc est assez pittoresque, on dit qu'elle a une allure antillaise. Elle fut érigée par la famille Duflos-Lefebvre en 1872, car l'homme faillit perdre sa femme d'une maladie. Elle fut sauvée par de l'eau de Lourdes que Mr le curé avait apporté de son dernier pèlerinage. Suite à ce miracle, l'époux fit la promesse de bâtir une chapelle. Celle-ci est devenue le lieu d'un pèlerinage, une neuvaine (d'où le nom du sentier) encore suivie aujourd'hui.

Les Maisons en Torchis d'Embry :

La commune d'Embry possède encore de nombreuses maisons, fermes et dépendances en torchis, souvent assises sur un soubassement en brique traditionnellement peint. Sur l'ancienne place d'Embry, route de Boubers, face à la maison Sainte-Marguerite, s'élève une de ces bâtisses en torchis sur deux niveaux et un comble.

L'Embrienne :

Elle traverse les quatre communes suivantes : Rimboval, Embry, Boubers-les-Hesmond et Hesmond. Au fur et à mesure de son parcours, ce ruisseau se transforme en petite rivière de 0,5 à 3-4 m de largeur et à faible débit. Le fond, là où il n'est pas envasé est souvent constitué de fragments de rognons de silex couleur ocre, matériau localement autrefois utilisé dans la construction.

Les enfants de Blinda :

Une légende lithuanienne fait de Blinda la mère des saules. Cette femme avait le pouvoir étonnant d'enfanter par les mains, les pieds et toutes les parties de son corps. Un jour, la déesse Terre, envieuse de cette fécondité miraculeuse, l'emprisonna dans ses sols mouvants. Blinda se transforma alors en saule, qui est ainsi l'âme des zones humides. Le saule (Salix alba) est un régulateur naturel du régime des eaux. On le taille en têtard en coupant les branches (utilisées en vannerie) à ras de la tête, une technique appliquée également au frêne, au Boulonnais et au charme, en Avesnois. Autrefois, il était aussi utilisé pour fabriquer les sabots.

Office de Tourisme Haut-Pays Côte d'Opale

Tél : 03.21.81.98.14 - contact@hautpaystourisme.fr

En cas de problème sur le parcours : randonnee@cchpm.fr

Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales.

Edition : OT Ht-Pays Côte d'Opale - Agence Opale&co - CCHPM | Photos : OT Ht-Pays Côte d'Opale

EMBRY

« La Neuvaine »

11 km - 2h45

Départ : Parking de l'Eglise

Balisage : Jaune (PR)

Carte IGN : 2205E

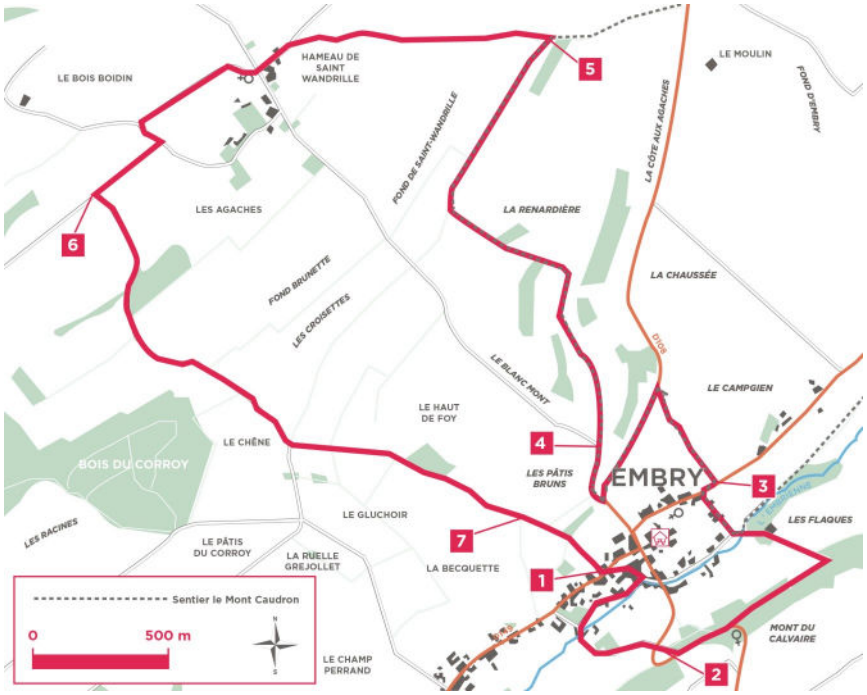

Table de pique-nique couverte

	GR	GR de Pays	PR
Bonne direction			
Changement de direction			
Mauvaise direction			

Descriptif :

1- De la place d'Embry, descendre par la rue de la Place et tourner à droite, rue du Haut-Pont. Bifurquer à gauche et traverser la rivière l'Embrienne, puis aller à gauche, rue du Mont.

2- Traverser la D108 (Prudence !) et emprunter le chemin herbeux en face. Arriver un peu plus haut, à nouveau sur la départementale ; la suivre jusqu'à la chapelle Notre-Dame-de-Lourdes. Descendre alors à gauche par un chemin boisé. Au bout, partir à gauche et gagner un croisement. Tourner à gauche, puis à droite rue du Ballon. En haut, emprunter à droite la D149 sur 50 m.

3- S'engager à gauche sur un chemin boisé et encaissé qui débouche sur la D108. Descendre à gauche, puis virer à droite face à l'Aire de repos des camping-cars.

4- Après 150 m, obliquer à droite : le chemin monte doucement dans un vallon, puis grimpe sur le coteau à gauche. Au carrefour en T, prendre à droite.

5- En haut, au croisement, s'engager à gauche (laisser à droite le sentier du Mont Caudron). A Saint-Wandrille, obliquer sur la route à gauche. A l'intersection, continuer en face, rue du Moulin, tourner à gauche dans le fond de Saint-Wandrille, puis à droite rue Bouillet.

6- Quitter la rue Bouillet au premier chemin herbeux à gauche. Après 1,5 km, s'engager à gauche, contourner le champ suivant la clôture, puis descendre par le sentier herbeux à droite vers Embry.

7- A l'intersection, continuer tout droit, puis dans le virage, prendre le sentier en face (tourniquet). Continuer tout droit, longer l'Aire de repos des camping-cars. Au bout de la ruelle, tourner à gauche pour revenir au point de départ.

Interdit aux véhicules motorisés

Bonne Conduite

*Vététistes, pour limiter les dégâts de la flore et l'érosion des sols, évitez de quitter les sentiers balisés.

*Apprenez à connaître la faune et la flore en la respectant.

*Emportez vos déchets avec vous - Ne faites pas de feu dans la nature.

*Ne dérangez pas les animaux domestiques ou les troupeaux. Refermez les barrières et les clôtures derrière vous.

*S'il vous plaît, tenez votre chien en laisse. Vous êtes responsable des accidents ou des dégâts qu'il pourrait provoquer.

N'oubliez pas votre équipement !

*Des chaussures avec de bonnes semelles et permettant le maintien des chevilles.
*De l'eau et des aliments énergétiques en quantité suffisante.
*Selon la saison et la météo, un vêtement imperméable, un pull et un moyen de se protéger du soleil.

Quelques consignes pour votre sécurité
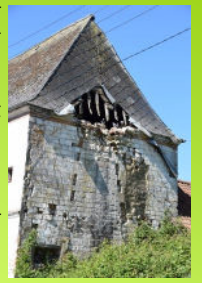
*Consultez la météo (3250) avant le départ.
*En période de chasse, certaines randonnées sont déconseillées ou interdites. Renseignez-vous en mairie.
*Respectez le balisage.
*En VTT, le port du casque est fortement conseillé.
*Certains itinéraires peuvent traverser ou emprunter des routes à grande circulation. Soyez donc toujours attentifs à la circulation et respectez le code de la route.